



(0044)

BRANCHE **Chimie**

# Négociations annuelles obligatoires: **ACTE I !**

**Avant même d'entamer les Négociations Annuelles Obligatoires (NAO), les représentants patronaux n'ont pas manqué l'occasion de proposer la signature d'un projet de reconduction de « l'accord de mesures d'urgence ». Mais de quoi s'agit-il ?**

**C**et accord ne concerne en rien les travailleurs, en revanche, c'est une opportunité pour les patrons, de vampiriser les fonds de l'OPCO 21\* (Opérateur de Compétences Interindustriel), lorsqu'elles sont « confrontées à de graves difficultés économiques conjoncturelles ou pas ». Autrement dit, **c'est l'opportunité pour les patrons, de récupérer des cotisations** pour remplir leurs obligations légales de maintien des compétences sur les périodes de chômage partiel, par exemple. La boucle est bouclée ! Le refrain des représentants patronaux résonne comme une vieille rengaine, surtout à l'approche des Négociations Annuelles Obligatoires (NAO).

Ces négociations fixent les minima conventionnels de notre branche, mais pas seulement. Elles déterminent également la valeur du point, qui lui, servira à calculer les primes conventionnelles. Cette valeur de point fait foi et les entreprises ne peuvent pas y déroger, même les grands groupes s'y réfèrent.

Comme dans toutes les NAO de France et de Navarre, les patrons gémissent leur plainte, tel des animaux agonisants, pour tenter de justifier l'injustifiable. Produire en France serait toujours moins compétitif qu'ailleurs. **C'est sans compter sur les multiples exonérations de cotisations ou encore sur les crédits d'impôts dont les patrons bénéficient.** À ce titre, comme il y a toujours une logique à tout, ou presque, il faut garder à l'esprit que les exonérations de cotisations obéissent à 2 plafonds : 1,6 fois le SMIC et 2,5 fois le SMIC. Voilà pourquoi nos patrons ne veulent surtout pas dépasser ces plafonds, non pas pour « survivre », mais surtout pour garantir leurs marges toujours plus indécentes.

Quant aux grands groupes, même s'ils n'échappent pas à cette politique, ils ont également à « soigner » les improductives sangsues que sont les actionnaires avec des dividendes toujours plus scandaleux.

**Puisque nous parlons des actionnaires, il faut tordre le cou à un discours nauséabond qui consiste à faire croire aux travailleurs que sans leurs participations, nos entreprises ne pourraient pas réaliser d'investissements : Faux et archi-faux !**

Tous les groupes qui investissent, le font sur leurs fonds propres ou recourent à des emprunts qui bien souvent endettent encore un peu plus les entreprises. Les actionnaires ne servent définitivement à rien, si ce n'est de ponctionner une part toujours plus conséquente de la valeur ajoutée que les travailleurs produisent. C'est autant de valeur ajoutée qui n'ira pas dans le porte-monnaie des travailleurs. C'est autant de valeur ajoutée qui ne tombe pas dans les comptes de la sécurité sociale. Un comble quand ces mêmes patrons expliquent qu'il faut faire des économies sur la Sécurité Sociale pour la sauver, alors qu'ils font tout pour la saborder.

Là encore, tout a une explication logique, comment nos patrons peuvent-ils encore se plaindre de la baisse de consommation et donc de production, alors qu'ils organisent la pauvreté de la classe ouvrière ! Dans un monde capitaliste, pour consommer, encore faut-il en avoir les moyens. Déjà contraint d'arbitrer ce qu'ils vont mettre dans les assiettes de leurs enfants, les travailleurs ne sont pas près de s'offrir tout ce que le capital met sur le marché et qu'il voudrait les voir consommer.

**LA CLASSE OUVRIÈRE N'A PLUS LE CHOIX, ELLE DOIT IMPOSER LE RAPPORT DE FORCE À LA CLASSE BOURGEOISE AFIN DE RÉCOLTER LE FRUIT DE SA FORCE DE TRAVAIL. ELLE DOIT SE MOBILISER MASSIVEMENT EN CE SENS POUR FAIRE PLIER LE CAPITALISME.**

\*OPCO 21: Organisme agréé par l'état servant à financer les formations professionnelles.